



Décisions et informations municipales

Octobre, novembre et décembre 2022

Administration générale

Nonagénaires en 2022	Cette année 2022, deux habitantes du village ont fêté leurs 90 ans à Vucherens.
Préavis Municipaux	Les préavis municipaux ont été présentés au Conseil communal du 06.12.2022 : <ul style="list-style-type: none">- Demande de crédit d'étude de CHF 150'000.00 pour la rénovation de la maison communale à la rte du village 2 – <i>Décision de non entrée en matière prise par le Conseil communal</i>- Budget de fonctionnement pour l'année 2023 – <i>approuvé par le Conseil communal</i>- Demande de crédit de CHF 85'000.00 pour le changement du prestataire informatique – <i>approuvé par le Conseil communal</i>
CarPostal arrêt de bus à l'essai	Un arrêt de bus supplémentaire sera à l'essai sur la ligne du bus CarPostal 366 à la hauteur du quartier de la Bruvière. Cet arrêt provisoire sera effectif du 9.1.2023 au 9.12.2023.
Archives communales	Une entreprise spécialisée a été mandatée pour entretenir et mettre à jour les archives communales.

Finances

Taxes 2023	La Municipalité a fixé les taxes 2023 suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Ordures et déchets :<ul style="list-style-type: none">o Privés CHF 90.00 (au lieu de 80.00 en 2022)o Entreprises CHF 180.00 (au lieu de 150.00 en 2022)- Eaux usées<ul style="list-style-type: none">o Privés CHF 130.00 (identique à 2022)o Entreprises CHF 130.00/équivalent habitant (au lieu de CHF 40.00 en 2022)<ul style="list-style-type: none">▪ Taxes liées à l'exploitation▪ Taxes liées au nombre d'employés sédentaires- Eaux claires<ul style="list-style-type: none">o Privés CHF 40.00 (identique à 2022)o Entreprises CHF 40.00/équivalent habitant (au lieu de CHF 25.00 en 2022)<ul style="list-style-type: none">▪ Taxes liées à l'exploitation▪ Taxes liées au nombre d'employés sédentaires- Eau sous pression<ul style="list-style-type: none">o Taxe abonnement annuel CHF 30.00 (idem 2022)
------------	--

- Taxe location compteur CHF 20.00 (idem 2022)
- Taxe de consommation CHF 2.50 le m³ (idem 2022)

Domaines et bâtiments – Propriétés communales

Changement horaires d'hiver de la déchetterie	Dès le 1 ^{er} janvier et jusqu'au 31 mars 2023, les horaires de la déchetterie sont modifiés :
	- lundi 09h00 à 10h00
	- mercredi 09h00 à 10h00 et 16h00 à 17h00
	- vendredi 16h00 à 17h00
	- samedi 09h00 à 11h00

Travaux publics

Autorisation municipales	La Municipalité autorise les travaux suivants :
	- Choix de tuiles et couleur de façade, Ch. Planche Nardin 4 Parc. 283 R. et S. Tavolini ;
	- Abattage de 3 arbres sur la parcelle 219, Ch. du Refuge 1, J.-M. Heintz ;
	- Pose de panneaux solaires supplémentaires (64m ²) en toiture Ch. Planche Nardin 9, Parc. 314, B. et L. Nura ;
	- Choix de couleur de la façade, Ch. Planche Nardin 9, Parc. 314, B. et L. Nura ;
	- Fouille au Ch. du Montilier à la hauteur de la parcelle 86, Rte du Village 12, A. et A. Seiler ;
	- Suppression d'un mur entre 2 fenêtres pour créer une grande ouverture, parc. 305, Rte du Village 5, M. Corthay et D. Gabriel ;
	- Pose d'un abri de jardin 14.7m ² , Ch. Planche Nardin 3, parc. 311, B. Rion ;
	- Abattage de 7 sapins situés sur la parcelle 218, propriété de D. Vuagniaux ;
	- Pose de panneaux solaires (11 m ²) en toiture, Parc. 326, Rte du Village 1, D. Genet ;
	- Pose de panneaux solaires (107 m ²) en toiture, parc. 8, Rte du Village 67, J.-D. et F. Wampfler ;
	- Pose de panneaux solaires (115 m ²) en toiture, parc. 268, Rte de la Gotte 9, A. & M. Cellier/R. Cellier & J. Lecluse ;
	- Pose de panneaux solaires (35 m ²) en toiture, parc. 339, Rte du Village 22, A. Cornu et E. Rittener.
Permis de construire	La Municipalité délivre le permis de construire suivant : Construction d'une habitation individuelle et d'un couvert à voitures, Parc. 289, Ch. des Laviaux 17, C. et J. Duruz (promettants acquéreurs).

Désaffectation partielle du cimetière

Le public est informé que la Municipalité procèdera à une désaffectation partielle des tombes à la ligne du cimetière de Vucherens dès le 1^{er} juin 2023. Cette désaffectation concerne les tombes des personnes inhumées entre les années 1963 et 1979.

Affaires sociales

Solidarité personnes âgées ou en situation de handicap

Pour rappel, toute personne ayant besoin d'aide pour un service peut s'adresser au bureau communal par courrier ou courriel.

Services industriels

Eclairage – Pénurie électricité

La Municipalité a décidé des mesures suivantes :

- limitation de la température dans les bâtiments communaux,
- suppression de l'éclairage du pilier public et de la chapelle.

Analyse de de l'eau potable

Les résultats des analyses de l'eau sous pression effectués en octobre 2022 sont conformes. Le détail d'analyse est disponible sur www.vucherens.ch/eau.